

01 juil 2011 -16:35

Appartient à [Conseil des ministres du 1er juillet 2011](#)

Défense

Engagement opérationnel belge en 2012

Engagement opérationnel belge en 2012

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur les orientations concernant l'engagement opérationnel des troupes belges à l'étranger au cours de l'année 2012, tel qu'approuvées par le cabinet restreint ce mercredi 29 juin 2011.

Ces orientations sont prises en vue de permettre une concertation en temps opportun avec les partenaires internationaux concernés. Le gouvernement présentera ces grandes orientations au parlement.

En ce qui concerne les autres engagements de la Belgique, le Conseil des ministres a décidé de proposer aux alliés le retrait complet dans le courant 2012 du contingent belge qui assure depuis 2003 la protection de l'aéroport de Kaboul. La Belgique propose également de poursuivre sa contribution active à Kunduz et Kandahar, respectivement pour la formation de l'armée afghane et pour mener des opérations aériennes avec six F-16. Le retrait progressif de la région de Kaboul est inspiré du constat de l'amélioration de la situation sécuritaire et du fait que le transfert des tâches sécuritaires aux Afghans peut être poursuivi. La Belgique souhaite, tant à Kaboul qu'à Kunduz et Kandahar, poursuivre son soutien et sa formation de l'armée afghane. La Belgique définira d'ici à l'automne, dans la perspective de la conférence de Bonn au début décembre 2011, les contributions civiles qui peuvent être faites.

En ce qui concerne les autres engagements de la Belgique, le Conseil des ministres a décidé de proposer aux Nations Unies de prolonger sa contribution à l'opération UNIFIL (United Nations Interim Force) au Liban, qui était jusqu'à présent axée sur le déminage, mais en la faisant évoluer vers d'autres tâches. Autour de la Corne de l'Afrique au large des côtes somaliennes, la Belgique déploiera à l'automne 2012 pour une période de 3 mois une frégate en vue de lutter contre la piraterie dans le cadre de l'opération de l'Union européenne Atalanta. En République démocratique du Congo notre pays continuera à tenir à disposition de l'opération de l'ONU MONUSCO un détachement C-130 entre autre en soutien dans le cadre de l'agenda électoral congolais.

Cette restructuration des engagements belges devrait entraîner une épargne estimée à 25 millions d'euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense

Rue Lambermont 8

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 550 28 11

<http://www.mil.be>